



ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

## LES AIDES DU CCAS

UNE AIDE FINANCIÈRE PEUT ÊTRE ACCORDÉE EN FAVEUR DES JEUNES DOMICILIÉS À SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM FRÉQUENTANT LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS DE LA COMMUNE. POUR CELA, IL SUFFIT DE SE PRÉSENTER AU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) MUNI D'UNE ATTESTATION DE LA CAF INDIQUANT LE QUOTIENT FAMILIAL (QF) DES PARENTS.

### ACCUEIL DE LOISIRS

(VACANCES SCOLAIRES)

QUOTIENT CAF	AIDE DU CCAS (PAR DEMI-JOURNÉE OU JOUR DE PRÉSENCE) *
QF < 500	½ JOURNÉE : 1,80 € / JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS : 3,60 €
DE 501 À 617	½ JOURNÉE : 1,10 € / JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS : 2,20 €
DE 618 À 749	½ JOURNÉE : 0,60 € / JOURNÉE COMPLÈTE AVEC REPAS : 1,20 €

### LES MERCREDIS MALINS !

QUOTIENT CAF	AIDE DU CCAS (PAR DEMI-JOURNÉE) *
QF < 500	1,80 €
DE 501 À 617	1,10 €
DE 618 À 749	0,60 €

\* LA PARTICIPATION DU CCAS SERA CALCULÉE AU PRORATA DU NOMBRE DE JOURS DE PRÉSENCE.



RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU CCAS

AU 03 21 98 60 00 OU PAR MAIL À [CCAS@VILLE-SMLT.FR](mailto:CCAS@VILLE-SMLT.FR)